Territoire

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N°29 • DECEMBRE 2011

Pays de Gex

Sommaire

INITIATIVES

Agriculture p.2
La CCPG s'engage en faveur des espaces agricoles

Economie P.3
Leetel, une entreprise pleine d'avenir

ZOOM

Aménagement du territoire p.4-5
Un tram-train pour relever les défis de demain

Gestion et Valorisation des dechets p 6-7
Redevance incitative : c'est parti !

ENJEUX

Audiovisuel p.8
Aide à la réception de la TNT : délai prolongé au 20 mars 2012

ÉVÉNEMENTS

Thermographie p.9
Succès au salon de l'habitat

Réserve Naturelle p.11
Comment concilier loisirs et préservation de la nature en hiver

BLOC-NOTES
Infos pratiques p.12

TNT :

La CCPG trouve des solutions

à découvrir page 8

Les Monts-Jura, un grand domaine skiable à deux pas de chez vous.

Face à la plus belle vue sur le Mont Blanc, Monts-Jura vous offre les avantages d'une véritable station familiale de proximité. L'ouverture des télécabines est prévue à partir du 17 décembre 2011

A découvrir en page 10

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Pays de Gex un jardin ouvert sur le monde

ÉDITO

Chaque jour, vous êtes des milliers à connaître des difficultés pour vous déplacer dans le Pays de Gex.

La mobilité est devenue l'enjeu primordial de notre territoire. La Suisse proche crée de l'emploi et de notre côté, nous construisons des logements.

La réflexion sur le transport est donc au cœur de notre préoccupation. Les élus ont à répondre à cette question "comment faire pour améliorer les déplacements ?"

Grâce à la création d'un fonds d'agglomération financé par Genève et que négocie actuellement l'ARC (Association Régionale de Coopération des collectivités du genevois) avec le canton de Genève, nous allons pouvoir concrètement apporter des réponses à cette problématique.

C'est dans cet esprit que les élus communautaires, sur proposition des maires du sud gessien, ont demandé que soient lancées rapidement des études préalables à la réactivation de l'ancienne ligne de chemin de fer Bellegarde Divonne et à l'amélioration de la liaison routière entre Bellegarde et Genève via le Pays de Gex.

Vous trouverez dans ce numéro de Territoire un dossier sur ce sujet. Sachez que nous sommes tous mobilisés.

Etienne Blanc
Président de la Communauté de Communes du Pays de Gex

DEVELOPPEMENT DURABLE ET AGRICULTURE

la Communauté de Communes s'engage en faveur de l'agriculture

La Communauté de Communes a décidé de réagir à l'accélération de l'urbanisation du Pays de Gex en apportant son soutien en faveur des agriculteurs afin de sauvegarder les espaces agricoles gravement menacés par le développement accéléré des opérations immobilières.

Domaine de Piers à Collonges

Le Conseil Communautaire d'octobre 2011 a décidé de se porter acquéreur du domaine agricole de Piers, d'une superficie de 60 hectares sur la commune de Collonges.
Cette acquisition permettra de restructurer 3 exploitations sur les communes de Challex, Collonges et Pougny et de délocaliser le siège d'une exploitation installée actuellement dans un village.

Cet achat aura un effet dans la vallée de la Valserine en libérant des prairies occupées actuellement par des agriculteurs du sud gessien. Une exploitation de Chézery-Forens sera confortée et une nouvelle pourra être créée sur les communes de Lélex et de Mijoux qui n'ont plus d'agriculteurs. Enfin, la fromagerie de Chézery, avec ses 9 salariés, sera aussi confortée par l'assurance d'une production de lait de la vallée de la Valserine. Cette acquisition sur Collonges ouvre une opportunité pour la création d'une AMAP

et répond ainsi aux sollicitations du groupement gessien Inter AMAP.

Les AMAP dans le Pays de Gex

Sollicitée par le groupement gessien Inter AMAP qui rassemble les deux AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) existant sur le Pays de Gex, la Communauté de Communes du Pays de Gex lance une démarche pour soutenir ces installations sur le territoire.
Actuellement, deux AMAP sont installées sur le Pays de Gex :

- A Prévessin, l'AMAP du Pays de Gex distribue 45 paniers hebdomadaires à 135 personnes.

- A Sergy, l'AMAP des Chênes distribue quant à elle 80 paniers hebdomadaires et concerne 240 personnes.

Une demande en nette augmentation

Sur ces deux AMAP existantes, la demande est en augmentation, mais elle ne peut pas être satisfaite. Cinq groupes ont été constitués en vue de créer des AMAP, sur les communes de Crozet, Divonne, Gex, Péron et Versonnex.
Les élus communautaires auront des décisions difficiles à prendre. Il leur faudra se prononcer sur les possibilités d'achat de terres agricoles pour accompagner au mieux les candidats à l'installation; une façon de garantir aux exploitants une pérennité de leur activité tout en développant l'activité agricole périurbaine dans le Pays de Gex. ■

Rencontre avec des adhérents d'une AMAP

La famille Gossuin Pairon (Barthélemy, Fabienne, Ombeline, Anton et Clotilde)

Pourquoi avez-vous adhéré à cette AMAP ?
Nous avons rencontré les maraîchers des Jardins du Renard en 2010 sur le marché bio de Ferney. Nous sommes convaincus par ce système, permettant de consommer des produits frais, goûteux, de saison, cultivés sans traitement chimique. De plus, l'AMAP soutient le travail d'un jeune agriculteur local.
Aller chercher ses légumes directement chez le producteur a une véritable valeur éducative pour nos enfants.

Pourriez-vous nous expliquer en quelques mots son fonctionnement (les paniers, la participation sociale, désherbage ou autres....) ?
Nous allons chercher un "panier" par semaine directement à la ferme, à Sergy.
Les légumes sont préparés dans une salle de la ferme et une liste indique la quantité de légumes à prendre. De temps en temps l'AMAP organise des journées d'entraide de désherbage, pose des serres, etc.

Quelles différences constatez-vous avec les légumes des autres circuits de distribution (prix, qualité, ...) ?
En général, les légumes sont plus frais, plus variés et ont meilleur goût que dans les magasins, même bio.
Et puis, comme on ne les choisit pas, on apprend à cuisiner autre chose que ce que l'on a tendance à faire d'habitude.
La quantité fournie par un panier (pour 4 personnes) varie en fonction de la saison. Généralement, ils suffisent à nos besoins en légumes. Nous devons de temps en temps compléter mais de façon modérée.

Avez-vous découvert ou redécouvert de nouveaux légumes ?
Il y a certaines variétés que nous ne connaissions pas : les tomates jaunes, le basilic rouge ou le potiron noir, le pourpier. Pour le fenouil, les blettes, les courgettes ou les panais, nous avons appris à les manger plus souvent en variant les façons de les cuisiner.

Y a t-il des contraintes particulières ?
La contrainte principale est dans les horaires de récolte des paniers. Nous nous sommes organisés à trois familles et échangeons nos tours si besoin. Il y a aussi l'aspect répétitif de certains légumes. ■

Pour plus d'informations, visitez le site de l'AMAP : www.amapdeschenes.fr

Territoire – Pays de Gex

Journal n°29
Trimestriel d'information de la Communauté de Communes du Pays de Gex

Directeur de publication : Gérard Paoli, premier Vice-président délégué à l'économie et à la communication
Rédactrice en chef : Cécile Rambour, chargée de communication
Rédaction : Danielle Beaufils, Fabien Benoît, Jean-Baptiste Jusot, services CCPG
Création maquette : Point Com et Enosis
Mise en page : Service Communication
Crédit photos : CCPG
N° ISSN 2103-253X
Tirage : 33 500 exemplaires sur papier recyclé
Impression : Delta Imprimerie (69)

TECHNOPARC - PAYS DE GEX

Leetel, une entreprise qui a de l'avenir

Forts de 15 ans d'expérience sur le marché genevois, Dominique Lamberti et Stéphane Girardet ont fondé en 2007 «Tech Industry », société spécialisée dans la gestion et la conduite de projets ainsi que la maintenance industrielle multi-technique qui compte aujourd'hui plus de 45 salariés. Tech Industry a été retenue pour assurer le contrat d'exploitation, de travaux et de maintenance électrique du site du CERN. Rencontre avec Dominique Lamberti.

Quel est votre cœur métier ?

Nous sommes spécialisés dans la gestion et la conduite de projets, la mise en oeuvre et la maintenance des installations électriques et électrotechniques. Dans le cadre de la maintenance multi-technique, nous intervenons en électricité, aménagements, alimentation sans coupure, génératrice diesel, équipement électromécanique.

Dans le cadre de mandats clés en main, nous réalisons des installations intégrant de nombreux métiers en mettant en œuvre les techniques appropriées. Nous avons en conséquence un réseau de partenaires spécialisés en qui nous avons entièrement confiance et avec qui nous travaillons régulièrement.

Vous oeuvrez de la conception d'un projet à la maintenance ?

Effectivement, de l'audit à la conception, et tout au long du cycle de vie des installations, nous mettons à la disposition de nos clients, notre savoir-faire et nos compétences afin d'améliorer la disponibilité des équipements tout en réduisant les coûts de maintenance et d'exploitation.

Ce savoir-faire s'adresse à tous les secteurs d'activité selon les exigences et les contraintes de chacun. Nos méthodes de travail sont fondées sur la fiabilité et l'expérience de nos ingénieurs et techniciens. C'est sans doute ce qui nous vaut d'avoir gagné cette année le contrat d'exploitation, de travaux et de maintenance électrique sur le site du CERN.

Quels sont vos projets de développement ?

La solution des ateliers relais proposée par la Communauté de Communes nous permet de démarrer cette activité sereinement.

Il s'agit toutefois d'une solution temporaire et, à terme, nous prévoyons de construire un bâtiment qui correspondra mieux à nos besoins, tant en terme d'activité que de philosophie d'entreprise. Le recrutement se poursuit dans le cadre de notre développement actuel et se poursuivra encore au-delà du fait des activités potentielles que nous avons identifiées et que nous continuerons progressivement de développer. ■

LEETEL
rue Fabre - Technoparc
01630 St-Genis Pouilly
Tél. : 04 50 99 26 73

La petite nouvelle de la pépinière d'entreprises

Antiopée

A 32 ans, Florence Fatiga Leocorbo est responsable d'ANTIOPEE, société de conseil et d'accompagnement des entreprises en matière de qualité, hygiène, sécurité et environnement.

La proximité avec l'ADE, l'accès au club des entrepreneurs et le soutien logistique ont motivé son choix pour son installation sur le Technoparc.

ANTIOPEE guide les entreprises dans leurs démarches qualité pouvant aboutir à la certification ISO. L'entreprise réalise également des audits internes et l'accompagnement des chefs d'entreprise pour toutes réglementations liées à la sécurité. Elle propose également des outils de management de sécurité et de réduction des risques. En matière d'hygiène, ANTIOPEE élabore des dossiers d'agrément sanitaire et accompagne aussi ses clients dans les démarches environnementales pour les certifications, constitution et suivi des dossiers. A court terme, ANTIOPEE entend développer sa clientèle, notamment sur le marché suisse. ■

Renseignements :
ANTIOPEE
50 rue Gustave Eiffel
01630 St-Genis Pouilly
Tel. : 06 22 81 40 60
couriel : contact@antiopee.com
http://antiopee.com

En bref

Voltaire Initiative, un soutien à la création d'entreprises

Créée par l'Agence de Développement Economique (ADE) Voltaire Initiative est une association qui a pour objectif d'apporter son soutien financier pour la création ou la reprise d'entreprises.

Un prêt d'honneur à taux zéro peut être accordé. Le fonds d'intervention de Voltaire Initiative est apporté par les entreprises, les banques, la Région Rhône-Alpes et la Caisse des Dépôts et Consignations.

D'autre part, l'Agence de Développement Economique propose un espace dédié pour toutes les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprises avec notamment de la documentation (revues professionnelles, fiches métiers …), des informations et brochures sur les dispositifs d'aide à la création d'entreprises, un espace informatique avec accès Internet pour rédiger un «business plan» ou effectuer des recherches, des permanences avec des conseils gratuits avec des professionnels.

En 2010, 73 projets ont été financés par l'intermédiaire de Voltaire Initiative et 52 prêts d'honneur ont été accordés.

Contact :
Voltaire Initiative
Jean Tritenne
130 rue Gustave Eiffel - Technoparc
01630 St-Genis Pouilly
Tél. : 04 50 42 65 20
voltaire.initiative@ade01.org

VOLTAIRE INITIATIVE
Notre grande cause à nous, c'est faire naître votre entreprise

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un tram-train pour relever les défis de demain

Blocages, bouchons aux heures de pointe, trafic très dense et incessant, la route reliant le Pays bellegardien au Pays de Gex et à Genève est de plus en plus saturée. Sensibles à la faiblesse des dessertes de transports publics sur leur territoire, les élus du sud gessien ont alerté le Conseil Communautaire, afin que des solutions soient rapidement trouvées pour pallier à ces manques. A l'unanimité, les Elus ont décidé de réactiver la ligne ferroviaire du piémont gessien du Jura.

Adressée à Etienne Blanc, la lettre co-signée par l'ensemble des maires du canton du sud gessien a alerté le Président de la CCPG sur la nécessité d'engager des actions efficaces dans le domaine des transports publics, en demandant notamment la réactivation de la ligne ferroviaire du Piémont gessien du Jura. Abandonnée depuis quelques années, cette ligne a en effet été remplacée par un service d'autocars TER assurant la liaison entre Bellegarde et Divonne.

La ligne du piémont du Jura

Une rencontre cruciale pour l'avenir des transports publics gessiens

Afin de faire avancer ce dossier, Etienne Blanc a pris l'initiative de rencontrer Mme Josiane Baud, directrice de la SNCF.

Pour la SNCF, cette mise en œuvre d'un tram-train affecté à la région franco-valdo genevoise est extrêmement importante, c'est une réponse appropriée aux questions de mobilité. La SNCF a d'ailleurs contacté RFF "Réseaux Ferrés de France" pour des études de faisabilité et de lancement de cette liaison d'un réseau express régional.

Afin d'assurer cette réhabilitation de ligne, RFF s'est aussi engagé pour mettre en place un partenariat avec les collectivités. Il serait tout à fait opportun d'amener sur la gare TGV de Bellegarde une population qui viendrait du Pays de Gex, mais aussi des cantons de Vaud et de Genève , ce qui offrirait de nouvelles opportunités en mettant en liaison le Pays de Gex et Genève avec le Haut Chablais, Nantua, Culoz, Seyssel. Des connexions au futur tramway sont également envisagées sur le secteur de St-Genis Pouilly.

Mulhouse : un exemple à suivre

En septembre dernier, François Meylan – vice président aux transports, s'est rendu à Mulhouse avec une délégation pour voir comment fonctionne le tram-train de Mulhouse. François Meylan « *le tram-train pourrait être une réponse adaptée pour une grande partie du Pays de Gex* ». L'objectif de cette visite était de préparer la mise en place d'un dossier d'étude pour la réactivation de la ligne du piémont du Jura, en considérant toutes les options techniques d'une éventuelle connexion avec le réseau des tramways genevois.

Une décision communautaire enthousiaste

Lors du 27 octobre dernier, les Elus communautaires ont donc décidé :

• de lancer l'étude de faisabilité et d'opportunité de réactivation de la ligne ferroviaire du piémont gessien du Jura

• de déterminer la typologie de service de transport public qui devra être mise en place.

«le projet d'agglo ne pourra pas aboutir sans un effort de la France mais aussi de la Suisse. Il est temps de prendre en main notre destin en relevant les défis communs des transports, de l'aménagement du territoire, du développement économique et de la formation » Etienne Blanc.

La délégation d'élus à Mulhouse

Tram-train de Mulhouse

Le premier tram-train de France

Le premier tram-train interconnecté de France est entré en service dans l'agglomération mulhousienne le 12 décembre 2010. Le tram-train présente l'originalité de circuler à la fois sur les voies de tramway et sur les voies ferrées. Il relie la gare de Mulhouse à Thann Saint-Jacques, sans changement et poursuivra, à terme, jusqu'à Kruth.

Avec le tram-train, les Mulhousiens bénéficient également d'une troisième ligne de tramway, reliant la gare de Mulhouse et la commune de Lutterbach. Cette ligne dessert quatre nouvelles stations : Zu Rhein, Dornach gare, Musées et Lutterbach.

De quoi étendre la desserte à une nouvelle commune de Mulhouse Alsace Agglomération.

Le tram train permet aussi aux habitants de l'agglomération, ainsi qu'aux personnes qui travaillent, étudient, viennent acheter, flâner, visiter Mulhouse (et vice versa), de privilégier les transports en commun et de ne pas engorger les réseaux routiers (les échanges entre l'agglomération mulhousienne et sa région représentent une voiture sur quatre qui circule en ville).

Un moyen de transport confortable

Le tram-train est un véhicule électrique performant, rapide et stable pouvant atteindre 100 km/h. Climatisé et silencieux, il assure un voyage confortable. 231 passagers peuvent être accueillis, dont 85 en places assises. Son design moderne a été conçu par l'artiste catalan Peret, également créateur de la robe du tramway. La décoration extérieure combine les caractéristiques de la robe du tramway et celle du TER Alsace. Les rames sont équipées d'un système d'information lumineux et sonore, annonçant les prochains arrêts. Cet équipement qui permet aux malvoyants de circuler en toute sécurité. Par ailleurs, les planchers bas et les marchepieds rétractables sont facilement accessibles aux personnes à mobilité réduite. ■

Sources : http://www.mulhouse-alsace.fr/fr/tram-train-une-mise-en-service-en-decembre-2010/

Liaison routière Bellegarde - Collonges

Les élus du canton sud expriment leurs préoccupations au Conseil Communautaire du 27 octobre 2011.

D'ici 2030, 50 000 nouveaux habitants sont attendus sur le Pays de Gex. Alors que les études du PACA Genève-Bellegarde ont souligné la nécessité de réaliser une nouvelle infrastructure routière entre le Pays de Gex et Bellegarde, les élus du Sud Gessien se sont mobilisés. Le conseil communautaire a décidé de saisir le Conseil Général de l'Ain sur ce problème de desserte routière entre Collonges et Bellegarde avec le raccordement à l'A40.

La 2x2 voies Collonges/St-Genis a nettement amélioré le trafic

En matière d'infrastructure routière, le Pays de Gex – très enclavé, fait office de parent pauvre. Paradoxalement, le transit routier ne fait que croître, l'accélération du développement urbain se poursuit, ce qui entraîne inévitablement des soucis liés à la densité du trafic mais aussi à la sécurité des usagers. Certains tronçons de la liaison actuelle entre Bellegarde et le Pays de Gex étant particulièrement dangereux.

Etienne Blanc, en conseil communautaire, a rappelé que ces liaisons routières sont vitales pour l'avenir du bassin bellegardien et du Pays de Gex. Force est de constater que pour l'instant, cette route est inadaptée à l'importance du trafic. L'adhésion de Bellegarde au projet d'agglomération Franco-Valdo Genevois nécessite une nouvelle voie routière.

Etienne Blanc *« Il est temps que le département s'occupe du désenclavement du Pays de Gex. D'autre part, le périmètre d'influence de Genève qui est sans cesse croissant, va impacter le bassin bellegardien, et on peut très bien imaginer que les nouveaux habitants s'éloigneront vers une partie du Bugey, vers Seyssel, Culoz, Nantua...»*

Les élus communautaires se sont montrés très volontaires et exigeants en partageant les revendications des élus du sud gessien. Ils ont donc décidé :

• De saisir le Conseil Général de l'Ain du problème de la liaison routière entre Bellegarde et le Pays de Gex

• De réclamer le lancement des études nécessaires pour disposer d'un projet précis. ■

Un fonds d'agglomération genevois pour financer des projets de transports dans le Pays de Gex

Lorsqu'on interroge les habitants du Pays de Gex sur les problématiques qu'ils rencontrent sur notre territoire ; ils répondent : le transport et le logement !

Parallèlement à un développement urbain que la CCPG encadre avec la mise en place d'un SCOT, la question des transports est au cœur de la réflexion actuelle des élus gessiens. Grace aux négociations entamées depuis plus d'un an par le Président de la CCPG avec nos partenaires du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, un financement de nouvelles infrastructures est sur le point d'être trouvé.
Décryptage.

En octobre 2010, Etienne Blanc a lancé avec ses collègues de l'ARC une négociation avec les Conseillers d'Etat de Genève pour la création d'un fonds d'agglomération genevois financé par le canton de Genève. Côté français, la préoccupation est le financement des infrastructures de transport en commun. Pour le Pays de Gex, le tram de St- Genis-Pouilly, le tram de Ferney-Voltaire, le Bus à Naut Niveau de Service de la RD 1005. Les coûts très élevés ne peuvent pas être pris en charge uniquement par les collectivités françaises et le Conseil Général de l'Ain en particulier.

A l'occasion du conseil communautaire d'octobre dernier, Etienne Blanc a confirmé aux élus du sud gessien que les études qu'ils réclament pour le raccordement à Bellegarde et l'A40 ainsi que pour la remise en service de l'ancienne ligne du piémont gessien du Jura pourraient être éligibles au financement du futur fonds d'agglomération genevois.

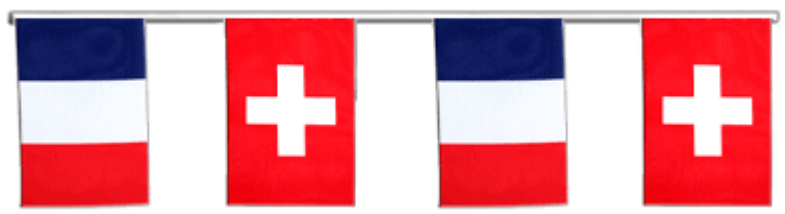

Le travail mené actuellement à l'ARC pour la création de ce fonds d'agglomération genevois doit être l'occasion d'élargir les limites du projet d'agglomération Franco-Valdo-Genevois. Avec de telles infrastructures, il sera alors possible pour tous les territoires de l'Ain, Pays de Gex, Pays Bellegardien, et, au-delà (sur Nantua et Belley) de tirer bénéfice du développement de Genève sans en subir les dérives tel que le connaît actuellement le Pays de Gex.

Pour le Président de la CCPG, *« les Suisses créent de l'emploi et nous, nous construisons des logements. A eux de nous aider à supporter le coût des infrastructures nécessaires à leurs employés. Ils ne peuvent réussir leur développement sans nous et nous ne pouvons le faire sans eux. Désormais, nous avons un destin commun au sein d'une grande agglomération ».*

Au moment où nous écrivons cet article, l'accord définitif sur un fonds de concours supplémentaire de financement des infrastructures n'est pas encore finalisé. Il s'agirait d'un financement sur dix ans, répartis entre les différents collectivités et établissements de coopération intercommunale (EPCI) qui composent l'ARC. ■

Dossier à suivre sur www.ccpg.fr

GESTION ET VALORISATION DES DECHETS

Nouvelle tarification des déchets

Dans le Territoire de septembre dernier nous vous annoncions la mise en place du nouveau système de Redevance Incitative au 1er janvier 2013.
Dans ce cadre, quinze enquêteurs accrédités par la CCPG sont chargés de rencontrer chaque usager du service (particuliers, professionnels et administrations) de mi-octobre à fin février 2012 pour :
- expliquer en détail le fonctionnement de la Redevance Incitative et remettre le guide « Mode d'emploi »
- évaluer la production de déchets et ajuster, si nécessaire, le volume du bac à ordures ménagères
- installer une puce électronique sur les bacs actuels
- pour les grands collectifs, étudier avec les gestionnaires les modalités de mise en place des conteneurs semi-enterrés.

Les enquêteurs à votre service

Facilement reconnaissables avec leurs gilets jaunes, et munis d'une lettre d'accréditation, ils seront présents sur le terrain :

du mardi au vendredi de 10h à 14h et de 16h à 20h
le samedi de 10h à 14h

Merci de leur réserver le meilleur accueil ! ■

Une redevance basée sur le volume

La nouvelle tarification des déchets ménagers sera basée sur le volume du bac à ordures ménagères présenté à la collecte et non sur son poids.

La tarification au poids n'a pas été retenue compte tenu de la nécessité d'équipements plus coûteux et d'une gestion du dispositif plus complexe.
Les collectivités qui appliquent déjà la Redevance Incitative, que se soit au poids ou au volume, constatent toutes une diminution des ordures ménagères.

Par ailleurs, la tarification au volume n'est pas nouvelle dans le Pays de Gex.

En effet, depuis 2004, les véhicules de collecte sont équipés pour comptabiliser les levées des bacs des commerçants, artisans et administrations, gros producteurs de déchets.
Ainsi, avec une facturation au volume ils ont bien compris la nécessité de mieux trier et de réduire la quantité de déchets destinés à l'incinération.

Avec ce système, l'usager sera incité à sortir son bac plein (puisque c'est le volume du bac qui sera comptabilisé). La fréquence et les jours de collecte des ordures ménagères ne changeront pas, il pourra donc adapter la fréquence de sortie de son bac, peut-être plus souvent en été et moins souvent en hiver. ■

Paroles d'élus

« C'est la redevance la plus juste car le pollueur est payeur »
Gérard Paoli – Vice-président chargé du développement économique et de la communication

« C'est le système le plus adapté à notre volonté d'améliorer nos résultats de tri »
Daniel Tricot – Vice-président chargé des affaires culturelles

« Nos investissements se rembourseront sur les économies que nous allons réaliser. La redevance incitative est un moyen de responsabiliser les usagers »
Gérald Dentinger – Vice-président en charge de l'administration générale et du personnel– sécurité et fourrière

« Il serait légitime que des avis différents puissent s'exprimer sur ce projet afin que les habitants du Pays de Gex aient accès à une information complète. Effectivement, le budget à recouvrer pour le scénario Redevance incitative est supérieur au budget à recouvrer pour le scénario de la TEOM »
Hubert Bertrand – Vice-président en charge du développement touristique

Interview de Michel CHANEL
Vice président chargé de la gestion et valorisation des déchets

Pourriez-vous préciser quel est le but de la Redevance Incitative ?

La CCPG a choisi d'instaurer la Redevance Incitative pour répondre aux obligations du Grenelle de l'environnement.

La Redevance Incitative est responsabilisante et équitable. Son instauration permet en effet l'application du principe pollueur – payeur aux usagers du service. L'usager est encouragé à modifier ses comportements afin de diminuer ses quantités de déchets d'où une meilleure maîtrise des coûts pour ce service.

Actuellement, les habitants du Pays de Gex sont assujettis à la TEOM, quels vont être les changements pour eux ?

La mise en place effective de cette redevance, prévue au 1er janvier 2013, se fera en plusieurs étapes. 2012 sera une année de transition où chaque redevable sera tenu régulièrement informé via différents supports de communication. Les six derniers mois de l'année 2012 seront une période de facturation « à blanc » ce qui permettra aux usagers de se familiariser avec le nouveau système de facturation et d'adapter leur comportement au regard de leur production de déchets.

Aujourd'hui, le montant de TEOM payé par chaque foyer dépend de la valeur locative. Quant au montant de la Redevance Incitative, il est basé sur la quantité de déchets produits par chaque ménage. Ces deux modes de facturation ne sont donc pas comparables.
En fonction de leur situation, certaines personnes paieront peut-être plus ou peut-être moins que leur TEOM actuelle. C'est pourquoi, à travers sa grille tarifaire, la CCPG veillera à ne pas défavoriser certaines catégories d'usagers comme les familles nombreuses par exemple.

Que propose la CCPG pour aider les habitants à réduire le volume de leurs poubelles ?

La CCPG propose déjà diverses actions tels que le compostage, l'autocollant Stop Pub, etc. qui s'inscriront bientôt dans un Programme Local de Prévention des déchets ménagers.

En parallèle, pour répondre à l'augmentation probable des quantités d'emballages triés, la CCPG en lien avec le SIDEFAGE et les communes, est à la recherche de nouveaux emplacements afin d'augmenter le nombre de « Points Verts » et de faire en sorte qu'il n'y ait plus de débordements.

Des actes d'incivilité, comme les dépôts sauvages, sont-ils à craindre ?

Il est important de rappeler qu'aujourd'hui, en Rhône-Alpes, 8 collectivités se sont engagées dans la mise en œuvre de la Redevance Incitative et une dizaine de collectivités sont en phase d'étude.

Les retours d'expérience montrent que ces actes d'incivilité peuvent avoir lieu, ponctuellement, mais que cela ne dure pas dans le temps. En effet, des amendes assez fortes sont prévues par le Code Pénal et la future facturation incluant un seuil minimum annuel de 12 levées de bacs est une manière de décourager certains comportements inciviques.

Les gessiens ont déjà bien adhéré aux diverses actions initiées par la CCPG en faveur de l'environnement, et je compte sur eux pour continuer leurs efforts.

:s ménagers : c'est parti !

Moins de déchets, c'est notre intérêt !

Le Programme Local de Prévention des déchets

Pour accompagner la Redevance Incitative et dans le cadre de l'Agenda 21, la Communauté de Communes souhaite s'engager dans un Programme Local de Prévention (PLP), l'objectif étant de faire de la prévention des déchets la priorité pour les cinq ans à venir.

La prévention des déchets consiste à réduire la production des déchets en amont, c'est-à-dire éviter qu'un produit ne devienne un déchet mais reste un produit. Pour cela, le PLP constituera à la fois une continuité et un approfondissement des actions déjà initiées par la CCPG : poursuite de la distribution de composteurs individuels et mise en place du compostage collectif (en pied d'immeuble, dans les écoles), réunions d'information sur le compostage en partenariat avec le SIDEFAGE, promotion des achats éco-responsables, création d'une ressourcerie, etc.

Le compostage fait école

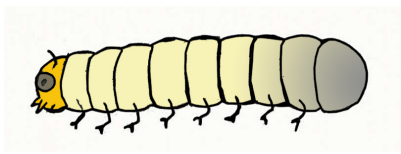

Depuis la rentrée, Agnès Rouzeaud, directrice de l'école élémentaire Florian à Ferney-Voltaire, propose à ses 20 élèves de CM2 de découvrir le compostage. L'éducation au développement durable figure en effet dans les programmes d'enseignement et le travail avec les élèves pourra se faire de manière transversale puisque plusieurs matières abordent cette thématique.

« Le compostage est plus facile en école élémentaire, car les enfants n'ont pas d'autres cultures que la leur. Au début, ils ont un peu le dégoût de la terre et puis, en pratiquant ils apprécient d'apprendre et pourront transmettre leur savoir dans leur famille » explique Agnès Rouzeaud.

Après avoir reçu un composteur en bois de la part de la CCPG, les élèves de CM2 l'ont monté, protégé avec de l'huile de lin et placé à côté du jardin de l'école début novembre. Très impliqués dans ce projet, ils ont déjà bien compris les avantages du compostage ainsi que les déchets à composter. Ils iront déposer régulièrement dans le composteur les restants de fruits et de légumes qu'ils rapporteront de chez eux ainsi que les déchets verts qu'ils trouveront dans la cour de l'école (feuilles mortes,

tonte de pelouse...).
Ils pourront parfaire leurs connaissances tout au long de l'année au moyen d'actions pédagogiques ciblées et de visites comme par exemple, le jardin de l'association L'Escargot de la Maison Saint-Pierre à Ferney-Voltaire. Cette opération pourra également être complétée par l'intervention de l'ambassadeur du compostage du SIDEFAGE.
Le but ultime est de les amener à être conscients de l'importance de préserver l'environnement et qu'ils influencent les habitudes de tri des déchets et de compostage à la maison aussi. Dès le mois de janvier 2012, la classe de CM2 souhaite devenir un relais auprès des autres classes de l'école Florian et, pourquoi pas, devenir un exemple à suivre pour les écoles du Pays de Gex. ■

Nous vous rappelons que la CCPG distribue tout au long de l'année des composteurs en bois (dans la limite d'un par foyer) sur simple demande au : 0 800 215 215
Des réunions d'information sur le compostage domestique seront organisées en 2012

N'oubliez pas qu'il est interdit sous peine d'amende (Art. R635-8 du Code Pénal) de déposer, abandonner, jeter ou déverser, en un lieu public ou privé, tout objet de quelque nature qu'il soit.

Pour tous renseignements sur la redevance incitative :

N° vert :

00 800 75 27 84 20

(international)

TNT :
La CCPG trouve des solutions

AUDIOVISUEL ET CONTRAT DE RIVIÈRES

Aide à la réception de la TNT : la CCPG obtient un délai supplémentaire

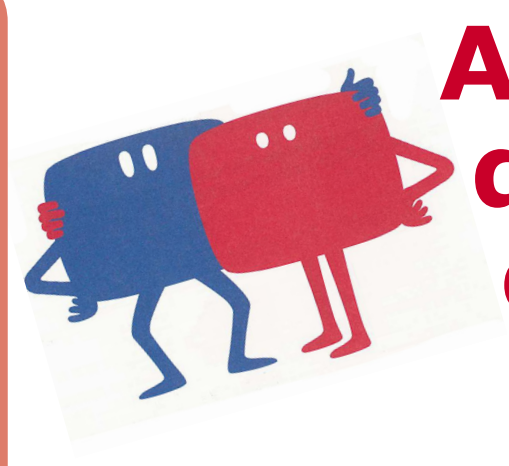

Lors du conseil communautaire de fin novembre, les élus gessiens ont convié le directeur délégué de France Télé Numérique et le directeur des technologies au CSA, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, de venir fournir des explications suite aux difficultés d'accès à la TNT dans le Pays de Gex. Environ 1600 foyers seraient concernés sur les communes de Challex, Collonges, Chevry, Crozet, Echenevex, Farges, Péron, Pougny, Saint-Genis Pouilly, Saint-Jean-de-Gonville, Sergy, Thoiry.

Une aide à la réception pour les foyers concernés

Déployée dans le Pays de Gex, la TNT connaît des difficultés en raison des fréquences des émetteurs de Gex Mont Rond et du Salève qui se chevauchent. Selon les responsables du CSA et de France Télé Numérique, ces problèmes ne pouvaient pas être prévisibles et la seule solution consistera, pour les foyers concernés, soit à installer des antennes paraboliques, soit souscrire un abonnement télé via Internet.

Pour l'installation d'une parabole ou la souscription d'un abonnement télé via Internet, les personnes concernées pourront bénéficier d'une aide de 250 € octroyée sans condition de ressources. Pour cette aide, un formulaire de demande d'aide à la réception est disponible :

- Soit auprès des mairies des communes concernées,
- Soit directement auprès de France Télé Numérique : Tel: 0970 818 818 (prix d'un appel local – du lundi au samedi de 8 h à 22 h) ou sur leur site www.tousaunumerique.fr

Etienne Blanc obtient gain de cause pour prolongation du délai de dépôt des dossiers

Initialement arrêtée au 15 décembre 2011, la date de remise du dossier d'aide financière a été prolongée jusqu'au 20 mars 2012, grâce notamment à l'intervention efficace et rapide d'Etienne Blanc auprès de Guillaume Festivi, chargé des relations institutionnelles chez France Télé Numérique.

Une excellente nouvelle pour les habitants des treize communes classées en zone blanche par le CSA. ■

Principe de l'aide à la réception: vous pourrez bénéficier d'une aide à la réception d'un montant maximal de 250 €TTC (soit à hauteur du montant réel de la dépense, et plafonnée à 250 € TTC).

Renseignements :
France Télé Numérique
Tel : 0970 818 818
www.tousaunumerique.fr

Contrat de rivières : réussite et espérance d'un meilleur environnement pour le Pays de Gex

Signé en 2004, le contrat de rivières transfrontalier "Pays de Gex - Léman" vient de prendre fin. Parmi les actions prescrites, un volet portait sur la protection et la réhabilitation des milieux et des espèces.

Les écrevisses à pieds blancs figurant sur la liste rouge des espèces en voie de disparition en France, sont toujours présentes dans certaines rivières du Pays de Gex.

Une bonne nouvelle

Une campagne d'inventaire piscicole a eu lieu sur les bassins versants de l'Annaz, l'Allondon et la Versoix. Ces études permettront de juger de l'efficacité des actions menées durant les 7 ans d'activité du contrat de rivières. Cette espèce est aujourd'hui victime de la dégradation de la qualité des eaux, des faibles débits et de l'existence d'une espèce d'écrevisse venue d'Amérique. Elle survit de façon aléatoire.

Une chance et un espoir pour le futur

Les inventaires de 2011 ont permis de cartographier les

L'écrevisse d'Amérique ©Théo Duperray

lieux d'existence d'écrevisses d'Amérique et la présence des écrevisses à pattes blanches. Les résultats sont globalement positifs puisque les populations d'écrevisses à pattes blanches sont plus présentes que nous l'espérions.

Les écrevisses à pieds blancs sont ce qu'on appelle un indicateur de biodiversité. Leur présence dans une rivière atteste de la bonne santé du milieu dans lequel elles vivent.

Afin d'éviter les erreurs du passé, une campagne de sensibilisation, prise en charge par la CCPG, a eu lieu auprès des pêcheurs, avec une formation spécifique sur la distinction entre écrevisses à pattes blanches et écrevisses de Californie.

Prochainement, des mesures de protection et des actions communes seront menées avec nos voisins suisses pour assurer la pérennité des populations d'écrevisses à pieds blancs et lutter contre les écrevisses d'Amérique.

En conclusion, les efforts accomplis dans le cadre du contrat de rivières ne sont pas vains, la présence de l'espèce d'écrevisse indigène « l'écrevisse à pieds blancs » démontre que les eaux des rivières du Pays de Gex sont de qualité.

Ce résultat conforte l'engagement de la CCPG à poursuivre les efforts pour la qualité des eaux avec la passation d'un second contrat de rivières qui favorisera la coordination avec les territoires suisses. ■

En bref

Testez votre éligibilité à la fibre optique

Déployée progressivement sur le Pays de Gex par le Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain « S.I.E.A. », la fibre optique permet d'accéder à Internet, à la télévision (programmes de la TNT et des chaînes à haute définition), et au téléphone.

Si vous souhaitez bénéficier des avantages du très haut débit, il faut avant tout tester votre éligibilité, soit en vous connectant sur www.reso-liain.fr , soit en consultant votre mairie. Le test permet de savoir si l'habitation, l'entreprise ou le bâtiment se situe dans une zone où la fibre optique est déjà déployée.

Le SIEA – Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain est une collectivité territoriale regroupant les 419 communes du département de l'Ain. En partenariat avec les communes de l'Ain, le SIEA déploie le réseau public Fibre Optique : Li@in (Liaison Internet de l'Ain), l'objectif étant de permettre aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités du département de bénéficier du Très Haut Débit, quelle que soit leur situation géographique.

Atouts de la fibre optique :

Débit d'information supérieur aux autres technologies (ADSL ou Wi-fi) et symétrique

- Jusqu'à 100 Méga pour les particuliers,
- Jusqu'à 1 Giga pour les entreprises

Qui fait quoi ?

SIEA : propriétaire de l'infrastructure, déploie et finance le réseau

Réso-LIAin : opérateur de transport, exploite le réseau

Fournisseurs d'accès à Internet : opérateurs de service, ayant signé une charte avec le SIEA, utilisent le réseau

Utilisateurs clients abonnés des fournisseurs d'accès à Internet, bénéficient du service Très Haut Débit

RESO-LIAin est la Régie d'Exploitation du Service Optique. Rattachée au SIEA, elle a pour objet de favoriser la desserte en communications électroniques des communes de l'Ain. Elle gère, contrôle et entretient le réseau Li@in (Liaison Internet de l'Ain) et assure la liaison avec les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) qui offrent leurs services aux abonnés.

www.reso-liain.fr

Li@in
Réseau public
Fibre optique
des Communes de l'Ain

DEVELOPPEMENT DURABLE

Quand la thermographie rend sa copie

1250 gessiens se sont pressés sur le stand de la CCPG lors du salon de l'habitat du 16 au 18 septembre. Après le survol du Pays de Gex en mars dernier pour mesurer les déperditions énergétiques des habitations, l'heure était venue de restituer les résultats de chaque logement.

En amont du salon, une formation au logiciel de thermographie s'est déroulée sur le site de l'espace Perdtemps en présence d'élus, de volontaires CCPG et des communes.

Fortement mobilisés durant tout le week-end, les élus auront montré un vif intérêt à cette formation.
Chaque jour, bien avant l'ou-

verture du stand, de nombreuses personnes se sont pressées au stand de la CCPG avec, comme corollaire, une file d'attente très conséquente. Les gessiens sont repartis satisfaits avec le document thermographique de leurs logements et les explications nécessaires dispensées par les conseillers et les partenaires.

Les élus présents ont profité de l'occasion pour accueillir le public et échanger avec leurs administrés. La présence de nombreux volontaires de la CCPG, des communes et des élus a permis de recevoir le public dans de bonnes conditions.

Une télévision infrarouge a fait patienter le public en ajoutant une note très colorée à la zone d'attente.

La zone d'exposition, avec les cartes des relevés thermographiques par communes, a elle aussi été très fréquentée. L'inauguration officielle du

salon s'est déroulée en présence des élus et des partenaires. Etienne Blanc a reçu des mains de la présidente de la Jeune Chambre Economique, un certificat carbone.

Pendant l'attente, des informations données sur le compostage ont été très appréciées, les questions sur le compostage ont été nombreuses, des commandes de composteurs ont été enregistrées

L'excellent bilan de ce salon a pu se faire grâce à la présence

et au soutien de l'ensemble des élus, des communes, des volontaires CCPG ainsi que des partenaires (Jeune Chambre Economique, Pays de Gex Promotion Animation, Hélianthe, TCC). Qu'ils en soient ici tous remerciés.

Attention au démarchage abusif !

Des entreprises ou individus se présentent auprès de la population en mentionnant le stand de la thermographie de CCPG ceci à des fins commerciales. Ces démarchages commerciaux n'ont en aucun cas été mandatés par la CCPG ou par son partenaire la Jeune Chambre Economique.
Soyez vigilants !

Pour les habitants n'ayant pu se rendre au salon et qui souhaitent connaître les résultats de leur logement, nous vous invitons à vous présenter dans votre mairie.

AFFAIRES SOCIALES

« *Bien vieillir* » ... tout un programme avec le CLIC

Pour l'année 2012, le CLIC – Centre Local d'Information et de Coordination du Pays de Gex reconduira des actions de prévention à l'attention des seniors et de leur entourage. Fort du succès rencontré au cours des années précédentes, le CLIC innovera en 2012 en proposant des ateliers d'écriture centrés sur le bien vieillir. En effet, tout un cycle consacré à l'art de vieillir sera proposé.

D'autres actions seront organisées comme par exemple :

Des conférences en entrée libre sur les thèmes suivants :

- financement de sa vie en établissement
- accident vasculaire cérébral
- vue et vieillissement
- maltraitance des personnes vulnérables
- la dépression ...

Les ateliers mémoire seront reconduits

Pour les séances de remise à niveau de la conduite automobile qui connaissent de plus en plus de succès, il est conseillé de s'inscrire dès maintenant auprès du Clic.

Des partages d'expériences, animés par des professionnels sont également prévus.

Le CLIC organise également des manifestations en extérieur

En 2002, le CLIC invitera à réfléchir, échanger, porter un autre regard sur la vieillesse, par l'écriture, le conte pour adulte, la projection cinématographique du film « Le sens de l'âge », car « ce que la vieillesse apporte en contraintes, elle peut aussi le redonner en avantages » (Ludovic Virot, réalisateur).

Le programme 2012 sera disponible sur simple demande auprès du CLIC dès la deuxième quinzaine de janvier ou en consultant le site Internet : www.ccpg.fr

CLIC du Pays de Gex
Terrasses de Chevry
Bâtiment D
29, rue Saint Maurice
01170 CHEVRY
Tél. 04 50 41 04 04
Email : clic@ccpg.fr

Maladie d'Alzheimer et autres syndromes : un accueil de jour s'ouvre dans le Pays de Gex

Depuis le 2 novembre, un accueil thérapeutique de jour, à destination des personnes souffrant d'un trouble de la mémoire, est ouvert dans les différents établissements d'hébergement du Pays de Gex (sites de Challex, Ornex, Gex et Divonne) pour répondre aux besoins de toutes les communes de la CCPG.
Des prises en charge spécialisées et adaptées à chacun (du stade du début au stade sévère de la maladie d'Alzheimer ou autres syndromes) sont proposées en demi-journées.
Attention : l'admission ne peut se faire sans entretien préalable.

Ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 ; de 13 h 45 à 18 h 15
Pour tous renseignements : contacter le 07 87 23 05 59

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Monts Jura, le grand domaine skiable du Pays de Gex

Au pied de la montagne jurassienne, Genève et le Pays de Gex trouvent, dans ce royaume de nature et d'air pur, leur «ballon d'oxygène»

Situé au cœur d'un environnement préservé, le domaine skiable Monts Jura s'étend sur Lélex-Crozet, Mijoux-La Faucille, La Vattay-Valserine et Menthières. Il vous offre les avantages d'une station familiale de proximité sur un domaine skiable de 70 kilomètres. L'agriculture et le tourisme ont conjugué leur savoir faire pour faire bénéficier tant aux sportifs qu'aux touristes d'un patrimoine plein de richesses.

Venez à la rencontre des hommes de la vallée, partez découvrir le travail des lapidaires, venez déguster le bleu de Gex, le comté et la charcuterie. Laissez-vous émerveiller par les grands espaces où vous pourrez croiser des mushers avec leurs chiens de traîneaux.

Monts Jura vous offre une multitude d'activités :

- ski alpin
- ski de fond
- randonnées en raquettes
- luge

Des événements à ne pas manquer :

La station de Lelex servira de cadre à la compétition internationale de ski alpin qui se déroulera les 10 et 11 mars 2012.

Parrainée par Jean-Yves Le Meur, la coupe de France ski alpin Handisport aura lieu à la Faucille le 18 février 2012 en présence – entre autres, de skieurs professionnels et de médaillés des derniers jeux paralympiques de Vancouver.

Le championnat national de ski de fond des pompiers aura lieu à Mijoux le 4 février 2012.

Ouverture des télécabines prévue le 17 décembre 2011.■

BON PLAN LE CONCEPT FAMILLE

Monts-Jura aime accueillir les familles et son domaine s'y prête bien ! Une offre particulièrement attrayante concerne les forfaits de ski, alpin ou fond. En effet, les parents et le premier enfant payent leurs forfaits... et du 2ème au 4ème enfant : ils sont offerts ! Cette offre concerne tous les forfaits, (y compris les forfaits saison), achetés en caisse ou sur internet.

Monts Jura adopte le ski-pass « Liberté+ »

Fini les forfaits journée et demi-journée ! Ils sont remplacés par un droit d'entrée sur les pistes de la station: « Monts-Jura Liberté ».
L'hiver dernier, Monts-Jura a été la première station française à expérimenter ce nouveau système de tarification. Il permet de skier le temps que l'on souhaite, quelle que soit son heure d'arrivée au bas des pistes, au prix unique de 23 euros, cet hiver.
La station innove doublement en lançant « Monts-Jura Liberté + ».
Ce ski-pass, acheté 1 euro sur Internet en échange des coordonnées bancaires du skieur, donne le libre passage sur toutes les remontées mécaniques de la station, sans avoir à passer aux caisses. Le soir même le client est informé par un e-mail, que son droit d'entrée sur le domaine de Monts-Jura a été prélevé sur son compte.
« Monts-Jura Liberté + » offre également des réductions significatives dès la deuxième journée de ski qui peuvent aller jusqu'à … 100%.
Ainsi les « fans » de Monts-Jura, skieront gratuitement à partir de la 20ème journée de ski … achetée.

La Réserve Naturelle en hiver

Conjuguez randonnée hivernale et protection de la faune, tel est le défi des zones de quiétude hivernale de la faune sauvage

L'hiver rigoureux sur la Haute Chaîne du Jura affaiblit la faune sauvage.

La pratique hivernale de loisirs engendre un dérangement et rend la faune plus vulnérable.

Afin d'assurer aux animaux des lieux de tranquillité pour passer la « mauvaise » saison tout en permettant aux amateurs d'activités de pleine nature de pratiquer, la réserve naturelle a mis en place dès 2003 des zones de quiétude hivernale de la faune sauvage.

Dans celles-ci, l'accès est exceptionnel et strictement réservé aux sentiers balisés pour la saison d'hiver. Ces sentiers peuvent différer des sentiers balisés d'été.

Soyez vigilants !

Comportements à adopter en zone de quiétude :

Je reste sur les sentiers signalés par un balisage hivernal spécifique.

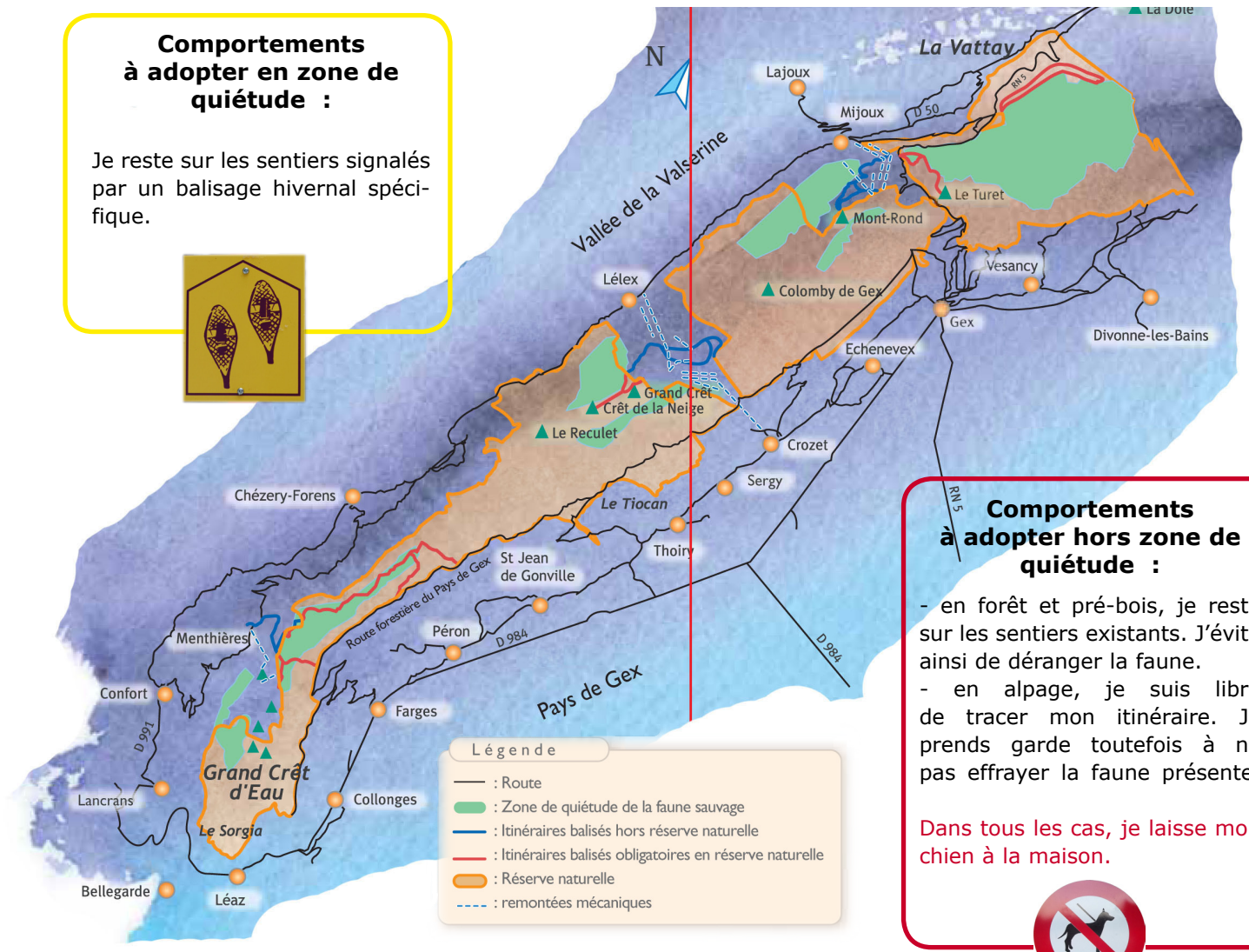

Comportements à adopter hors zone de quiétude :

- en forêt et pré-bois, je reste sur les sentiers existants. J'évite ainsi de déranger la faune.
- en alpage, je suis libre de tracer mon itinéraire. Je prends garde toutefois à ne pas effrayer la faune présente.

Dans tous les cas, je laisse mon chien à la maison.

Pour vous accompagner, un topo-guide "Pays de Gex Bellegarde... entre Jura et Léman" est à votre disposition dans les bureaux de la Réserve Naturelle et les offices de tourisme. Il recense l'ensemble des sentiers balisés dédiés à la randonnée hivernale et rappelle les consignes à respecter au sein de la Réserve Naturelle.

Les prémices de l'étude scientifique du Reculet-Crêt de la Neige

Depuis le mois d'août, plusieurs prospections de recherche de plantes arctico-alpines ont été réalisées dans une étude pluridisciplinaire ayant pour but de mieux connaître les écosystèmes pastoraux du Reculet et du Crêt de la Neige afin de mieux les préserver.

Qu'est-ce qu'une plante arctico-alpine ?

Les plantes arctico-alpines poussent en arctique et plus au sud dans les zones montagneuses, en particulier les Alpes. Elles ont trouvé refuge dans les montagnes lors des différents épisodes glaciaires de l'histoire de la Terre. Bien adaptées aux rudes conditions montagnardes, on les retrouve sur les crêtes ventées et les combes à neige de la Haute Chaîne du Jura.

Pourquoi un tel suivi ?

Le suivi de ces espèces sur plusieurs années est un bon indicateur du changement climatique. Le réchauffement global de la planète influence la répartition des espèces végétales, qui ont tendance à « monter » en altitude. Ainsi, si l'aire de répartition des « arctico-alpines » diminue, cela peut indiquer un effet néfaste du réchauffement sur ces espèces.

MAISON
DE LA RÉSERVE NATURELLE
DE LA HAUTE CHAINE DU JURA
EXPOSITION
à découvrir à Gex
VISITE LIBRE
lundi au jeudi: 8h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00
vendredi: 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00
VISITE GUIDÉE sur réservation
mercredi après-midi: 14h00 - 17h30
Renseignements et réservation : 04 50 41 29 65 ou haute.chaine.jura@espace-naturels.fr
Communauté de communes du Pays de Gex - 135 rue de Genève 01170 Gex

Saxifraga aizoidesalpina

Maison de la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura
Communauté de Communes du Pays de Gex - 135, rue de Genève - 01170 GEX
Tel. : 04 50 41 29 65 - haute.chaine.jura@espaces-naturels.fr
www.haute.chaine.jura.reserves-naturelles.org

Réserve Naturelle HAUTE CHAINE DU JURA

Les Infos pratiques

Votre carte Mémo :

Demandez-la au CLIC !

Vous êtes retraité(e) ? Cette carte personnelle vous est destinée : créée pour vous faciliter le quotidien, elle vous sera d'autant plus utile que celui-ci est parfois malmené par des évènements de vie imprévus. Comportant les coordonnées de vos nombreux interlocuteurs (médecin traitant, kinésithérapeute, pharmacie …), elle deviendra votre repère et aidera en cas d'urgence à identifier vos proches à prévenir, ou les professionnels vous connaissant le mieux.

Photographie de vos contacts entretenus avec les intervenants du domicile, elle concentre l'essentiel des informations nécessaires à un suivi de qualité et favorisera une éventuelle coordination entre eux.
Editée par le Conseil Général la carte mémo est valable sur tout le département de l'Ain.

Conservée avec votre carte vitale, son utilisation et sa mise à jour en seront simplifiées.

Demandez la vôtre au CLIC du Pays de Gex,
Terrasses de Chevry – Bâtiment D
29, rue Saint Maurice – 01170 CHEVRY
Plus de renseignements :
clic@ccpg.fr ou 04 50 41 04 04

Les permanences en mairie

de l'Espace Info Energie

Conseils gratuits, personnalisées et indépendants sur l'eau et l'énergie dans l'habitat et les transports. Informations sur la maîtrise de l'énergie et les aides financières.

Jeudi 19 janvier 2012 :
- De 9 h à 12 h à Pougny
- De 14 h à 17 h à Sauverny

Jeudi 23 février 2012 :
- De 9 h à 12 h à Sergy
- De 14 h à 17 h à Chézery-Forens

Jeudi 15 mars 2012 :
- De 9 h à 12 h à Gex
- De 14 h à 17 h à Lélex

Rendez-vous auprès d'Hélianthe
au 04 74 45 16 46
info@helianthe.org

CEREMONIES DES VOEUX 2012

Ornex	Mercredi 4 janvier	19h00	Salle René Lavergne
Farges	Jeudi 5 janvier	18h30	Salle polyvalente
Pougny	Vendredi 6 janvier	18h00	Salle communale
Echenevex	Vendredi 6 janvier	18h30	Complexe "La Chenaille"
Saint-Genis-Pouilly	Vendredi 6 janvier	18h30	Centre culturel Jean Monnet.
Chevry	Vendredi 6 janvier	19h00	Salle des Fêtes
Cessy	Vendredi 6 janvier	20h30	Salle du Vidolet
Thoiry	Samedi 7 janvier	10h30	Salle des Fêtes.
Gex	Samedi 7 janvier	19h00	Espace Perdtemps
Divonne-les-Bains	Dimanche 8 janvier	11h30	Esplanade du Lac
Crozet	Lundi 9 janvier	19h00	Salle des fêtes
Sauverny	Mercredi 11 janvier	18h30	Salle Georges Bonnefoy
Sergy	Mercredi 11 janvier	18H30	Salle de la Calame
Challex	Jeudi 12 janvier	19h00	Salle des fêtes
Grilly	Jeudi 12 janvier	19h00	Salle des fêtes
Ferney-Voltaire	Vendredi 13 janvier	19h00	COSEC (Avenue des sports)
Lelex	Vendredi 13 janvier	19h00	Salle polyvalente
Collonges	Vendredi 13 janvier	18h30	Foyer rural
Versonnex	Samedi 14 janvier	11h00	Salle Pierre Jaques
Segny	Samedi 14 janvier	18h00	Espace de Vaise
Mijoux	Samedi 14 janvier	18h30	Salle des fêtes
Prévessin-Moëns	Vendredi 20 janvier	18h30	Salle Gaston Laverriere
St Jean-de-Gonville	Samedi 21 janvier	11h00	Salle polyvalente
Léaz	Samedi 21 janvier	18h30	Salle Maurice Raisin
Péron	Jeudi 26 janvier	18h30	Salle Champ Fontaine
Chezery-Forens	Pas de cérémonie		

Pays de Gex pratique :

Communauté de Communes du Pays de Gex
135 rue de Genève
BP 441
01174 GEX cedex
Tél : 04 50 42 65 00
Fax : 04 50 42 65 01
www.ccpg.fr
info@ccpg.fr

Que faire de vos déchets ?
• Déchetteries
Ouvertes 7/7 sauf les jours fériés
Péron : 04 50 59 14 64
St-Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41
Versonnex : 04 50 42 74 74

• Renseignements sur le tri,
le compostage, et sur
les demandes de bacs
N° vert : 0 800 800 215
• Renseignements sur la
Redevance Incitative :
N° vert : 00 800 7527 8420

Service emploi pour les 16/26 ans
Tél : 04 50 42 65 00
emploi@ccpg.fr
www.ccpg.fr/emploi

Eau et assainissement
Tél : 04 50 40 84 48
Fax : 04 50 40 85 77
eau.assainissement@ccpg.fr

Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura
Tél : 04 50 41 29 65
haute.chaine.jura@espaces-naturels.fr
www.haute.chaine.jura.reserves-naturelles.org

ADE - Agence de Développement Economique
Tél : 04 50 42 65 20
Fax : 04 50 42 65 25
info@ade01.org
www.ade01.org

CRI - Centre de Ressources Informatiques
Tél : 04 50 42 65 00
Fax : 04 50 42 65 01
cri-info@ccpg.fr
www.cri01.org

Personnes âgées, le CLIC est à votre écoute !
Tél : 04 50 41 04 04
clic@ccpg.fr
www.ccpg.fr/clic

Point d'Accès au Droit
148 rue du Commerce
01170 GEX
Tél : 04 50 41 35 86
pad@ccpg.fr